



SNMD

## **musées Orsay-Orangerie**

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07  
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : [cgt@musee-orsay.fr](mailto:cgt@musee-orsay.fr)

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS  
mel : [org.cgt@musee-orangerie.fr](mailto:org.cgt@musee-orangerie.fr)

Paris, le 8 avril 2014

# Un plan d'action plein de promesses

## Compte rendu du Comité hygiène sécurité et conditions de travail M'OO

du 19 décembre 2013

|  |        |
|--|--------|
| Plan d'action de prévention des risques ( <i>délibération</i> )            | page 3 |
| Bilan des visites 2013 et priorités 2014                                   | page 4 |
| Point sur le bisphénol   | page 4 |
| Exercice d'évacuation partielle des œuvres en cas de crue                  | page 4 |
| Charte photo MCC   | page 4 |
| « Perspective » du Document unique d'évaluation des risques professionnels | page 5 |
| Registres et tableaux de suivi   | page 6 |
| Procès verbal séance du 3 octobre 2013 ( <i>délibération</i> )             | page 6 |

Avis : 6 voix favorables – unanimité (5 CGT – 1 SUD)

Composition du CHSCT, réuni en salle 510.

| Représentants de l'Administration                                   |  |
|---|--|
| Membres de droit  | Assistants   |
| Guy COGEVAL<br>Président  | Alain LOMBARD<br>Administrateur général  |
| Brigitte LECLERCQ<br>Chef du département des ressources<br>humaines | Anne MENY-HORN<br>Administrateur général adjoint<br>Delphine CAPDEPUY<br>Secrétaire générale du musée de l'Orangerie |

| Représentants du personnel   |   |
|--|---|
| Titulaires   | Suppléants  |
| <b>CGT</b> - Pascal BOCOgnANI<br>Adjoint technique ASM                 | <b>CGT</b> – Dominique BIGEARD<br>Technicien des services culturels       |
| <b>CGT</b> - Frédéric SORBIER<br>Titulaire détaché                     | <b>CGT</b> – Pierre-Yves AJAVON<br>Adjoint technique ASM                  |
| <b>CGT</b> - Franck GRANADOS<br>Adjoint technique ASM <b>Orangerie</b> | <b>CGT</b> - Catherine TOULGOAT<br>Adjoint technique ASM <b>Orangerie</b> |
| <b>CGT</b> – Francis MICKUS<br>Adjoint technique ASM                   | <b>CGT</b> – Christine KINGOLD-MASSAT<br>Adjoint technique ASM            |
| <b>CGT</b> - Stéphane VERMEULEN<br>Adjoint technique ASM               | <b>CGT</b> – Jean-Philippe RENINGER<br>Adjoint technique ASM              |
| <b>SUD</b> - Judith COPIN<br>Adjoint technique ASM                     | <b>SUD</b> – Caroline SERRÉ<br>Technicien des services culturels          |

Acteurs de prévention :

Valérie MAGNON, conseiller de prévention, musée d'Orsay  
Henri DARDE, assistant de prévention, musée de l'**Orangerie**

Odile LECCIA, médecin de prévention

Yann ROGIER, inspecteur santé et sécurité au travail

Experts :

**Administration :**

Milan DARGENT, chef du DAS (charte photo MCC)

Invités :

Florence LESUEUR, chargée de communication interne

Excusés :

G. COGEVAL, M. DARGENT, C. TOULGOAT, P.-Y. AJAVON, J.-P. RENINGER

En ouverture de séance, l'Administrateur général fait une déclaration, en réaction au communiqué **CGT** diffusé le 18 décembre 2014 :

il regrette le manque de dialogue social au sein du musée, et dénonce avec le président les tracts CGT aux allégations erronées, mensongères, diffamatoires, obscènes, révoltantes, écœurantes : un amalgame de mauvaise foi et d'hypocrisie.

(Devinez qui, en revanche, incarne la bonne foi, la sincérité bienveillante et la vérité ?)

Puis l'Administrateur refuse que la CGT réponde à sa déclaration, au motif que ce point n'est pas à l'ordre du jour !

La **CGT** insiste et déclare que la Direction ne répond pas aux questions posées : y a-t-il, oui ou non, du sous-effectif ?

Y a-t-il, oui ou non, un mode dégradé de postes de travail non pourvus ?

Y a-t-il, oui ou non, une hausse de l'agressivité du public, facteur de pénibilité y compris pour l'encadrement de proximité chargé de régler les conflits ? Etc.

La Direction refuse de répondre.

La **CGT** ne pointe pas le travail au M'OO comme étant la cause des décès en hausse, car il existe d'autres facteurs. Mais la part du travail et de ses difficultés ne peut être exclue d'emblée.

La Direction affirme qu'il n'y a « *strictement aucun lien* » entre les décès d'agents et leurs conditions de travail au musée : elle doit alors démontrer cette absence totale de lien.

L'augmentation des décès doit alerter tous les acteurs de prévention, et pas seulement la **CGT**. Exemple : le développement de cancers est accentué avec le travail de nuit : c'est un indicateur connu, au-delà du M'OO.

La Direction n'a pas donné suite à la demande de la **CGT** d'analyser les causes des accidents de travail en vue d'améliorer la prévention des risques professionnels.

La **CGT** se désole de l'hyper-minceur du dossier CHSCT, plusieurs points traités oralement avec des enveloppes vides. La richesse d'une séance n'est certes pas proportionnelle au volume des documents, mais il y a un minimum de pièces écrites obligatoires. S'il était imprimé recto-verso, le dossier CHSCT ne serait pas plus épais qu'un n° d'INFO-MUSEE...

## Plan d'action 2013-2016 (délibération)

L'administration M'OO présente un plan d'action pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels. C'est une obligation réglementaire.

La moitié de ce plan est un bilan d'opérations conduites en 2012-2013 et achevées, ce qui n'est pas acceptable dans un plan pour avis.

Les axes proposés pour 2014-2016 sont les suivants :

- poursuivre la rénovation des espaces de travail :

tertiaires : agencements du R+1 (régie des recettes) au R+6

comptoirs d'accueil et centrale de surveillance au - 1

schéma directeur du - 2

zone vente et accueil.

Pour tous ces projets : études en 2014, travaux en 2015-2016.

Accessibilité locaux tertiaires et locaux à risques.

Les autres axes, tels que la « *mise à jour du DUERP* » sont soit des obligations légales, soit du suivi et entretien ordinaire.

La réticence de la **CGT** à émettre un avis sur ce plan d'action est de trois ordres :

1 – la crainte que ce document ne finisse aux oubliettes, comme en 2008 le bilan/propositions des États généraux de la surveillance M'O, ou en 2010 l'enquête ergonomique des postes de caisses, ou en 2011 le protocole de fin de grève :

tout reste au point mort : postes inadaptés et défectueux, pas d'amélioration de l'isolation phonique et thermique...

2 – le calendrier est flou, et le contenu des projets reste indéterminé. Ce sont seulement des intitulés de secteurs.

3 – les multiples propositions de la **CGT** n'ont que très peu été prises en compte. L'administration nous invite à les lui re-transmettre (encore une fois !)

Approuver ce plan d'action tel quel serait une erreur de jugement, vu que ses diverses implications n'apparaîtront que plus tard. Cela reviendrait à servir d'alibi pour cautionner des projets de l'administration dont elle nous indique très peu de choses : zone marquise, espaces tertiaires... en nous réservant bien de nouvelles cachotteries !

Consciente du problème, l'administration retire ce point pour délibération : il sera représenté enrichi au prochain CHSCT, le 3 avril 14.



2009



Escalier locaux tertiaires Lille / sud



2014



Cherchez les différences, sur un quinquennat !

## Bilan des visites CHSCT 2013 et priorités 2014

Au 11 rue de Rome, les travaux demandés en 2013 ont été réalisés, pour la plupart.

A la régie des recettes, à la bibliothèque de la Conservation et à l'atelier des installateurs, les travaux sont « prévus », sans dates.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2014 sont programmées les visites des secteurs :

- espaces d'accueil-vente Orsay et **Orangerie**.
- bureaux R+6 du DMT (muséo et travaux)
- salles de repos – 2.

## Risques liés au bisphénol

Point d'info : une note du MCC (médecine de prévention) recommande de recenser les femmes enceintes ou allaitantes et de les reclasser temporairement si elles sont exposées au bisphénol A et/ou S.

C'est ce qu'ont fait le médecin et le conseiller de prévention pour les agents exposés aux billets à impression thermique : aux caisses (billets BOCA, fadettes) marquise et auditorium, aux vestiaires.

La **CGT** souligne que les tickets émis au restaurant du personnel, posés sur les plateaux avec le pain et les aliments, sont aussi à impression thermique et contiennent du bisphénol.

Il est également recommandé d'éviter de consommer des boissons chaudes ou de réchauffer au micro-ondes des aliments dans des gobelets ou barquettes en plastique de polycarbonate.

La **CGT** regrette que les préconisations du médecin de prévention sur le bisphénol n'aient pas été intégrées au dossier du CHSCT.

Une information sera diffusée prochainement à l'ensemble des personnels du M'OO.

## Exercice d'évacuation partielle des œuvres en cas de crue

Dans le dossier se trouve le document diffusé au personnel il y a trois semaines... qui aurait pu être débattu préalablement au CHSCT du 3 octobre. La **CGT** signale que les personnels manquent de certaines informations et se demandent :

- si leur participation est obligatoire ou s'il s'agit seulement de volontariat ;
- à quel moment les volontaires seront prévenus ;
- s'ils pourront rejoindre leur famille en cas de nécessité, et comment ;
- combien de temps ils devront rester au musée en cas de participation à l'évacuation des œuvres.

## Charte photo MCC

Le ministère de la Culture (DGP) a élaboré une charte des bonnes pratiques photographiques dans les musées et monuments nationaux dont il propose l'application dans les établissements. Le M'OO a passé cette charte sous silence complet : classée SPAM, direction la corbeille.

La **CGT** demande à la Direction M'OO si elle adhère à cette charte – qui préconise de ne pas interdire la photographie - et si elle envisage son application, ce qui suppose une modification du règlement de visite du M'OO.

La réponse est : oui, le musée y adhère ; mais non : le règlement ne sera pas modifié et l'interdiction totale de photographier reste en vigueur. L'administrateur général annonce que des formations vont être organisées pour expliquer aux agents comment appliquer « avec souplesse » la charte et le règlement de visite.

Cette annonce est restée sans suite : aucune formation proposée, ni même de communication de la charte photo MCC aux agents concernés !

La **CGT** souligne que les agents postés sont confrontés à des consignes contradictoires : appliquer le règlement de visite soutenu par la signalétique d'interdiction, mais être tolérants avec les visiteurs récalcitrants en appréciant chaque situation au cas par cas.

Des agents signalent fréquemment leurs difficultés à faire appliquer cette mesure variable, source de conflits avec les visiteurs, équipés de smartphones et de tablettes.

La photographie est proscrite pour les visiteurs, mais autorisée lors des vernissages et des soirées « mécénat », où des invités prennent des images qu'ils diffusent sur internet, ce qui pose des problèmes de droit à l'image pour les agents du M'OO identifiables sur ces photos ou vidéos, quand se déroulent des événements spéciaux.

La gestion de ce droit à l'image par la Direction du M'OO est, là aussi, variable.

## « Perspective » du Document unique d'évaluation des risques professionnels

Il s'agit d'un calendrier d'aboutissement du DUERP, en lien avec le plan d'action.

Par exemple, le plan d'action du Dpt publics vente sera présenté au CHSCT du 3 avril 2014.

## Registres et tableaux de suivi

La **CGT** note que l'opération de restauration sur place du tableau grand format de Courbet *L'Atelier du peintre*, le chantier pour la préparation de l'exposition Carpeaux et le chantier fond de nef voisin seront réalisés simultanément.

La Direction précise que l'opération de restauration du tableau de Courbet est reportée.

La **CGT** signale que les pannes des convoyeurs automatiques des vestiaires se poursuivent, parfois doublées de pannes du système de commande manuelle. Le travail des agents est alors en mode dégradé : cadence accélérée, manipulations inappropriées.

En panne récurrente aussi le système de contrôle des jauges au musée de l'**Orangerie**. Les visiteurs mécontents se plaignent de l'organisation et des conditions de visite de l'exposition Frida Kahlo / Diego Rivera, ce dont les agents postés ne sont pas responsables.

L'administration invite à prendre avec recul les remarques des visiteurs dans le livre du public. C'est noté.

Les délais de réalisation de menus travaux d'entretien courant, tels que « *remplacer un interrupteur* », sont reportés d'une année sur l'autre, de 2009 à... 2014, voire 2015 !

## Procès verbal de la séance du 3 octobre 2013

**Avis** : 6 voix favorables – unanimité

sous réserve des demandes de corrections – acceptées - du médecin de prévention.

## Calendrier des CHSCT M'OO 2014

Jeudi 3 avril

Jeudi 2 octobre

Jeudi 18 décembre

### Bulletin d'adhésion à la **CGT**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle :

.....  
.....

Tél. : .....

e-mail : .....@.....

A retourner à : **CGT** musée d'Orsay, 62, rue de Lille, 75343 PARIS cedex 07

ou à : **CGT** musée de l'Orangerie, Jardin des Tuileries, 75001 PARIS